

**Notice explicative au Cerfa:  
« Demande d'autorisation de transport en vue de relâcher dans la nature des spécimens  
d'espèces animales protégées (Formulaire 11630\*02) »**

### **Contexte**

Après validation par le CNPN en 1995, le CEN met en œuvre depuis 2000 un programme de réintroduction de la Cistude d'Europe, *Emys orbicularis orbicularis*, sur le site Natura 2000 Lac du Bourget – Chautagne - Haut-Rhône, rassemblant les sites S8 et S9 (source : documents d'objectif).

Ce programme met en œuvre deux noyaux de population, au sud et au nord du lac du Bourget.

Il implique par ailleurs un enclos en semi-liberté, au sud du lac, où sont conservés les animaux à des fins d'« acclimatation ».

### **Un noyau « sud du lac du Bourget » implanté avec succès**

L'espace protégé du sud du lac du Bourget a, dans le cadre d'un programme Life, bénéficié d'une autorisation exceptionnelle de lâcher de 35 animaux adultes sauvages entre 2000 et 2002. Aujourd'hui, après deux sessions de CMR (2008 et 2018), ce noyau de population est considéré comme abouti et autonome :

- Plus de 200 individus marqués
- Des naissances avérées chaque année
- Une bonne croissance des jeunes

### **Un noyau « nord du lac du Bourget » à conforter**

Seule une source « élevage » est désormais envisagée, sur la base d'un partenariat avec quatre parcs animaliers ; les lâchés se sont échelonnés au rythme des productions de ces parcs animaliers, entre 2009 et 2018.

Le suivi par radio-pistage et la CMR de 2020 a apporté les conclusions suivantes :

- Excellente sédentarisation, les groupes étant restés sur des périmètres resserrés ; seules deux explorations, attendue chez cette espèce surtout attestent la connectivité des sites avec milieu
- Survie moindre attribuée à l'approvisionnement en animaux juvéniles d'une part, issus d'élevage d'autre part
- Croissance correcte
- Une naissance constatée : point très encourageant sachant que l'âge des jeunes lâchés et la maturité sexuelle tardive chez cette espèce (10 à 12 ans) ne laissent pas espérer de naissance plus tôt.

**Au vu de ces éléments, le site de réintroduction est validé mais le noyau encore fragile (faible effectif, pyramide des âges très étroite, richesse génétique limitée), la conclusion est de continuer de renforcer ce noyau (cf rapport de CMR).**

## Un groupe d'individus déjà « prédestiné »

Le Conservatoire procède à une « acclimatation » en semi-liberté des individus, parfois très jeunes, fournis par les parcs animaliers. Lors des captures l'année suivante dans l'enclos en vue du relâcher, une part de ces individus reste chaque fois in situ (capturabilité faible à cet âge, enclos profond très végétalisé). **Pour cette raison, la présente demande porte sur 2024 et 2025, au cas où la capture n'ait pas été complète en 2024, ce qui ne devrait toutefois pas être le cas les animaux ayant atteint un stade plus « capturable ».**

On a ainsi une accumulation d'individus, tous destinés à des lâchers d'ores et déjà approuvés (certains pucés), conduisant à une sur-densité préjudiciable aux animaux : nécessité d'apports de nourriture.

La présente demande pourrait donc être considérée comme la « régularisation » d'animaux officiellement destinés à la réintroduction dans le milieu naturel et aujourd'hui bloqués en enclos.

**Toute les opérations préalables au transport puis au relâcher immédiat, relèveront donc de manipulation de faune captive (pesée, mensurations, puçage).**

## Les suivis ultérieurs

Cette opération contribuera à mesurer le taux de réussite d'une réintroduction opérée à partir de juvéniles de 4 ou 5 ans ; celle-ci sera à comparer à une autre modalité, consistant à lâcher des émergents de l'année, comme le recommande le PNA au travers de son comité scientifique.

Cette seconde modalité présentant l'avantage d'un moindre coût et d'une plus grande proximité au fonctionnement naturel, mais avec peut-être un rendement final moindre, ce qui justifie un suivi expérimental comparatif de ces deux modalités. Le mode opératoire des réintroductions ultérieures pourront ainsi être optimisées sur des bases solides.

**Pour cela, conformément aux recommandations du PNA, les captures-marquages – recaptures quinquennales à décennales seront poursuivies.**

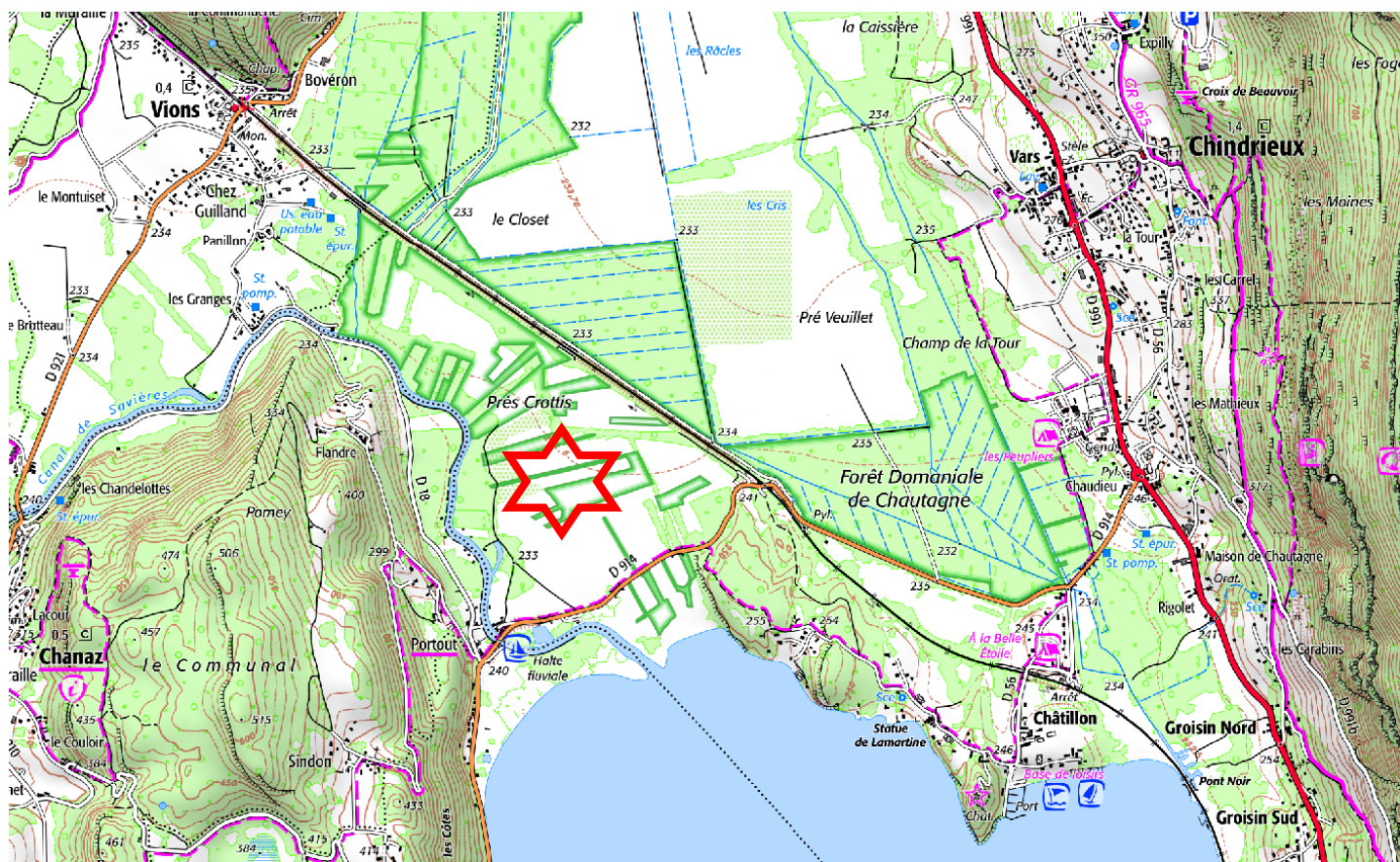
## Personnels impliqués

Les personnes impliquées dans la capture, le transport et le relâcher seront :

- Baptiste MABBOUX, chargé de gestion de site et garde du littoral
- André MIQUET, Responsable Biodiversité et Territoire

Leur C.V. figure en annexe 3.

## Annexe 1 - LE SITE DU RENFORCEMENT DE POPULATION



*Au nord du lac du Bourget, commune de Chindrieux*



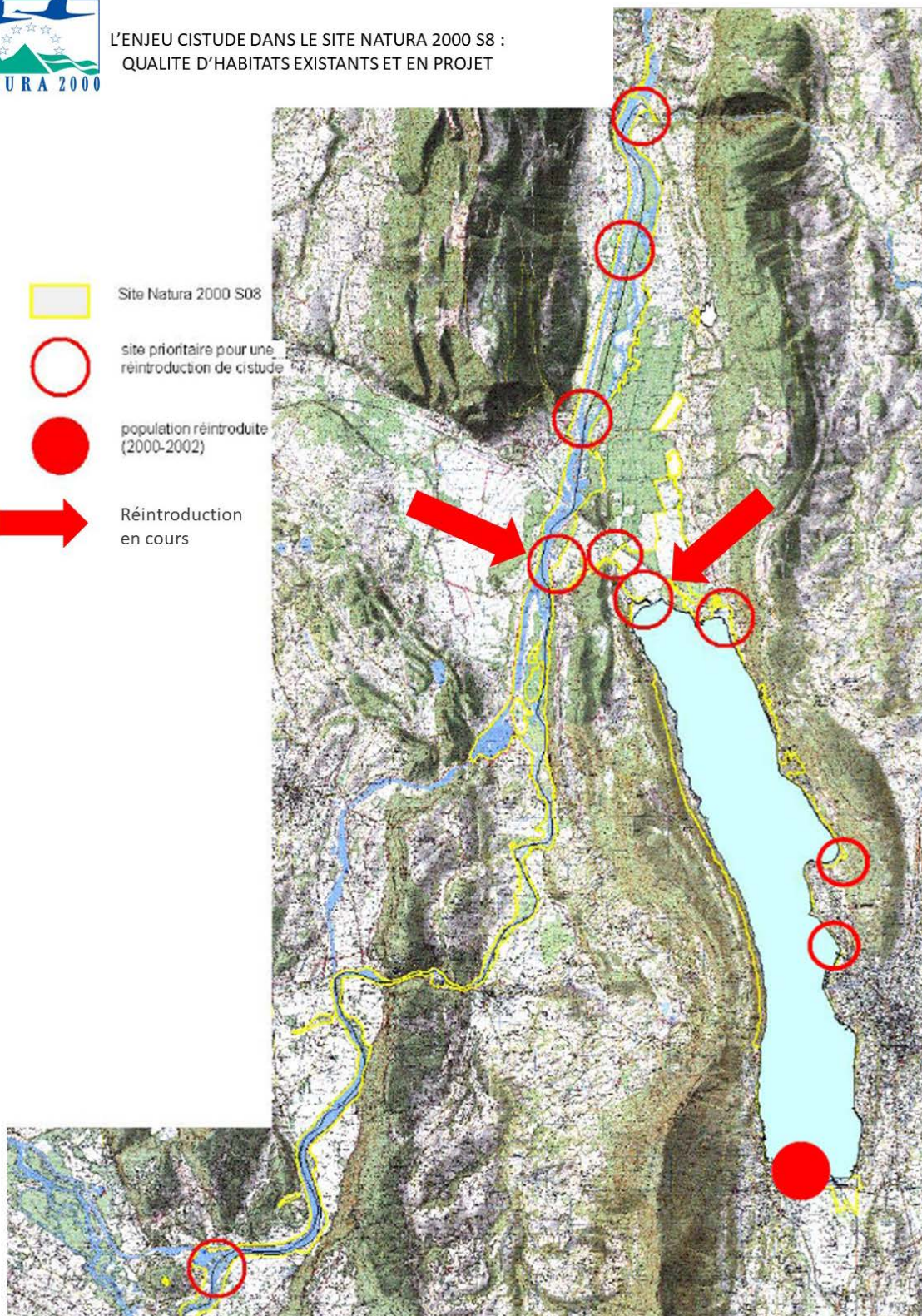
*Le méandre remis en eau et le réseau de drains vanné et reprofilé de Pourtout*

**Annexe 2 – EXTRAIT DU DOCUMENT D’OBJECTIFS NATURA 2000**



L'ENJEU CISTUDE DANS LE SITE NATURA 2000 S08 :  
QUALITE D'HABITATS EXISTANTS ET EN PROJET

-  Site Natura 2000 S08
-  site prioritaire pour une réintroduction de cistude
-  population réintroduite (2000-2002)
-  Réintroduction en cours



### **Annexe 3 – C.V. des personnels impliqués**

- CV Baptiste MABBOUX
  
- CV André MIQUET

## TECHNICIEN DE GESTION DE SITE - GARDE DU LITTORAL

### EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

De 2017 à aujourd'hui  
CDI

#### Technicien de gestion de site - garde du littoral – CEN 73

- ✓ **Surveillance des sites naturels** : passages réguliers, sensibilisation, observations, liens avec les acteurs locaux (agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, associations)
- ✓ **Planification et suivi de la gestion** : rédaction de cahiers des charges, suivi des chantiers d'entreprises et d'agriculteurs lors des interventions de gestion (fauches, broyage, restauration...)
- ✓ **Sensibilisation sur le lac du Bourget** : présence en bateau et rencontre des usagers du Lac (enjeux écologiques et bonnes pratiques)
- ✓ **Organisation d'événements participatifs** : World-Cleanup-Day, chantiers bénévoles
- ✓ **Travaux en régie** : débroussaillage, abattage, petits aménagements
- ✓ **Suivis scientifiques** : suivi de différentes populations de tortues cistude (pêche, mesure et marquage), gestion d'un enclos d'acclimatation et de sensibilisation pour la même espèce, piégeage de tortues de Floride, suivis ornithologiques

2016-2017  
CDD de 10

#### Animateur nature sur les Réserves Naturelles du lac d'Annecy – ASTERS – CEN 74

- ✓ **Animations nature** : divers publics (scolaires, groupes constitués...)
- ✓ **Gestion de projet** : mise en place du programme « Fréquence Grenouille » gestion de la barrière à crapauds au Bout du Lac d'Annecy (planification, installation, organisation et coordination du travail des bénévoles, collecte des données)

2015-2016  
CDD, mi-temps de 21  
mois

#### Chargé d'étude Life+ Alpilles – Association internationale « A Rocha-France » à Arles (13)

- ✓ **Conduite et animation de projet** : prospection de sites et installation de 100 nichoirs pour le Rollier d'Europe et le Faucon Crécerèlette, diagnostics écologiques et plans de restauration sur des réseaux de haies
- ✓ **Gestion administrative Life+** : création et gestion des documents demandés par le porteur de projet (élaboration de budget, demande de devis, suivie de travaux)
- ✓ **Nombreuses actions bénévoles en dehors du mi-temps** : Aide bagueur (STOC, dortoir d'hirondelles), participation à divers suivis d'espèces (ornitho, rhopalocères), réalisation de chantiers natures, suivie et encadrement des stagiaires

### FORMATIONS

2011-2012

**Licence sciences humaines et sociales mention géographie et aménagement** – Université Lyon3

**BTS Gestion et Protection de la Nature** – Institut des Sciences de l'Environnement des Territoires d'Annecy (ISETA), Poisy (74)

2009-2011

**BTS Gestion Forestière** - ISETA

2007-2009

**BTA Gestion de la Faune Sauvage** – ISETA

2005-2007

**BEPA Entretien et Aménagement des Espaces Naturels et Ruraux** - ISETA

**André MIQUET**  
Responsable Biodiversité et  
Territoires  
Ligne directe : 04 79 44 44 49 -  
Portable : 06 72 32 37 18  
Bâtiment Le Prieuré - 165, route de  
Chambéry  
73370 LE BOURGET-DU-LAC  
Tél. 04 79 25 20 32



## Curriculum-vitae

### ORNITHOLOGIE, ENTOMOLOGIE, MONTAGNE

1989-2022-1989- **Thèse d'écologie appliquée** Tétrasyllabes et développement touristique de la Montagne. Parc national de la Vanoise - Université Joseph FOURIER, Grenoble.

1990-1999- Contrats d'**inventaires ornithologiques** divers (oiseaux d'eau, oiseaux de montagne) ; suivis du lagopède alpin, Parc national de la Vanoise.

2000. Rédaction du **Livre blanc des vertébrés de Savoie**

2008-2022 : **inventaire** des araignées et Hétéroptères de Savoie. Inventaires des araignées (RNR de la tourbière des Saisies, RNN de Plan Tuéda, Parc national de la Vanoise). Découverte de nouvelles espèces pour la France.

2022-2024 : **DREAL Auvergne-Rhône-Alpes** : édition d'un catalogue et lancement d'une dynamique régionale sur les hétéroptères (réalisation d'une liste d'espèces déterminantes ZNIEFF).

### GESTION DE MILIEUX NATURELS, ZONES HUMIDES

1992-2023 : Chargé de mission au Conservatoire d' Espaces Naturels de Savoie

- Réalisation d'inventaires, cartes d'habitats et plans de gestion, notamment de zones humides :
  - o diagnostic de la régression des roselières du lac du Bourget
  - o plan d'intervention par génie écologique sur les 5 principales roselières de ce lac
  - o 2000-2002 : Life et colloque international « ceintures de végétation lacustre »
- Analyses d'enjeux environnementaux :
  - o priorisations d'habitats et recommandations de gestion afférentes
  - o conciliation activités humaines et biodiversité

### RSPONSABLE PROJET « REINTRODUCTION DE LA CISTUDE »

1995 : réalisation du dossier scientifique et soumission au CNPN

Montage de partenariats avec les parcs animaliers partenaires pour l'alimentation du projet

Prise en compte de la cistude dans la restauration et la gestion des sites receveurs

Mise en œuvre de plusieurs lâchés avec suivis par radiopistage

Mandatement de B.E. spécialisés dans la capture-marquage-recapture

Nombreuses captures et manipulations opérées dans ce cadre.